

06341-2010

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une place sur le territoire de  
la commune d'Onex

25 août 2010

## LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la demande du Conseil administratif du 20 avril 2010 ;

Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du 22 juin 2010 ;

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 8 octobre 2009

### ARRÊTE :

Il est donné le nom de :

**place des Deux-Eglises** CV-63037

à l'ancien tronçon de la route de Loëx passant entre les deux églises.

Les tenants et aboutissants pour : route de Loëx, ch. François-CHAVAZ et rue des Bossons seront  
modifiés.

Entrée en vigueur de cette dénomination : 1<sup>er</sup> octobre 2010

Le code voie de cette place est : 63037

Communiqué à :

CHA	1 ex.
DCTI	1 ex.
DF	1 ex.
DSPE	1 ex.
DIM	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :